Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 1er Décembre 2016

<u>Conseillers présents ou représentés</u>: Sergios ARANDA (pouvoir de Bernard PERTICOZ), Ugo TAMBELLINI, Lucile BOUVIER-GAY, Isabelle RICHARD, Mathias FANGET, Gilles JUGLAIR (pouvoir de Christian LOYNET), Bastien RAFFARD, Jacqueline RENET, Catherine PERRIN-JANAIS, André PERRIER, Philippe ROUX.

Absent : Néant

Mme Isabelle RICHARD quitte la séance à 22h38.

- Le Conseil, après avoir délibéré, a :
 - 1. <u>approuvé</u> (10 voix pour 3 abstentions) le rapport d'activité du SIEA pour l'année 2015 ;
 - 2. <u>a prit acte (13 voix pour)</u> de la présentation et de la mise en débat du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes du SIEA pour les exercices de 2009 à 2014 ;
 - 3. <u>donné</u> son accord (13 voix pour) pour le lancement de l'étude de faisabilité du projet de rénovation de la Maison des Isles du Rhône dans le cadre du schéma de développement du tourisme et des loisirs ;
 - 4. <u>adopté</u> (13 voix pour) une décision budgétaire modificative afin de procéder à un virement de crédit sur le budget 2016 : art. 673 titres annulés sur ex. antérieurs + 5.000,00 euros art. 6168 autres 5.000,00 euros ;
 - 5. <u>autorisé</u> (13 voix pour) Monsieur le Receveur municipal à payer, sur l'exercice 2017, des dépenses d'investissement à concurrence de ¼ des crédits votés sur l'exercice 2016, pour le budget général et le budget de l'eau et a <u>autorisé</u> pour le budget Lotissement La Chapelle le paiement des dépenses dans la limite des crédits ouverts au BP 2016;
 - 6. <u>décidé</u> (13 voix pour) la création au 1^{er} janvier 2017 d'un budget annexe dédié aux structures composant la « Cité de l'enfant » ;
 - 7. <u>autorisé</u> (13 voix pour) le maire à rembourser à un agent du service technique le montant des frais kilométriques engagés durant la tournée de relevés des compteurs d'eau effectuée avec son véhicule personnel;
 - 8. <u>décidé</u> (7 voix contre 6 abstentions) de ne pas signer de bail emphytéotique avec le CREN concernant les parcelles communales sur la Morte de Glandieu, la grotte et le Mont de Cordon;
 - 9. <u>accepté</u> (13 voix pour) de régler au titre de l'année 2015 les heures de service à rembourser à la Communauté de Communes Bugey Sud dans le cadre de la continuité de la fusion pour le service « environnement entretien » effectué par la Communauté de Communes Bugey Sud ;
 - 10. <u>prit acte</u> (12 voix 1 abstention) de la nécessité de recomposer le conseil communautaire suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Bugey Sud aux 12 communes membres de la Communauté de Commune du Valromey ;
 - 11. <u>autorisé</u> (13 voix pour) le maire à confier au centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité et signer la convention proposée en annexe ;
 - 12. <u>donné</u> pouvoir (13 voix pour) à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de martelage des coupes pour l'année 2016 effectué sur la parcelle n°6;

Mme Isabelle RICHARD, 3ème Adjointe au Maire, quitte la séance à ce stade des votes.

- 13. approuvé (9 voix pour -3 contre) le rapport du CAUE validant l'option de mutualisation des bâtiments abritant le Musée du Rhône, autorisé Monsieur le Maire à poursuivre toutes études de faisabilité technique et financière nécessaires à l'appréciation de la pertinence du partage des locaux du Musée du Rhône avec la Communauté de Communes Bugey Sud, autorisé Monsieur le Maire à entamer toute discussion et négociation avec les partenaires concernés, notamment avec la CCBS, autorisé Monsieur le maire à entamer une réflexion sur l'aménagement éventuel des locaux actuels de la Mairie;
- 14. <u>autorisé</u> (11 voix pour 1 abstention) Monsieur le maire à engager des procédures d'expulsion locative pour défaut de paiement à l'encontre des locataires concernés, <u>autorisé</u> Monsieur le Maire à ester en justice et entreprendre toutes les démarches se rapportant aux procédures d'expulsion, <u>autorisé</u> Monsieur le Maire à désigner un huissier de justice ;
- 15. <u>accepté</u> (12 voix pour) la demande de Monsieur BADIN, titulaire du bail commercial de la boulangerie communale, qui sollicite le concours financier de la commune sous la forme d'un rabais de son loyer pour l'aider à financer le nouveau four (l'ancien four a dû être remplacé car il était obsolète et énergivore), en contrepartie Monsieur BADIN s'engage à laisser l'appareil sur place à l'arrête de son activité à Brégnier-Cordon;
- 16. <u>autorisé</u> (12 voix pour) Monsieur le Maire à signer avec Mme Nathalie HELLE, gérante de la société CarBelle, spécialisée en soins esthétiques, le contrat pour l'installation de son commerce sur le parking dit du « jeu de pétanque » au carrefour de La Bruyère ;
- 17. <u>décidé</u> (12 voix pour) l'octroi d'une aide financière ponctuelle au profit d'une famille en difficulté afin d'apurer une dette inhérente à des frais de restauration scolaire, de temps d'accueil périscolaire et d'accueil de loisirs sans hébergement au titre de l'année scolaire 2015/2016;
- 18. <u>décidé</u> (12 voix pour) l'octroi d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association du Comité des Fêtes de Brégnier-Cordon.